

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 28 Avril 2005

Etaient présents : Tous les conseillers municipaux sauf LOUVET Jacques.

1. PROJET BATIMENT LOCATIF

Le Maire informe l'assemblée que, par lettre du 25 courant, l'organisme Habitat 25 confirme l'avis favorable de son comité d'engagement pour un programme locatif sur l'emprise du lieu-dit « Champ Picot » pour une douzaine de logements en collectif avec cession gratuite du terrain par la commune.

Après discussions, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe pour cette opération et mandate le Maire pour la poursuite des études avec cet organisme.

2. ACHAT DE TERRAINS

Consorts TRONCIN

Le Maire informe l'Assemblée qu'il a pris contact auprès des Consorts TRONCIN pour l'achat de leurs parcelles sises Champ Picot afin d'étendre dans ce secteur l'emprise foncière de la commune déjà propriétaire des terrains mitoyens.

Il en ressort que la vente pourrait intervenir sur la base de 7,73 € du m² (50 F) soit pour 17 ares 76 la somme totale de 13 728,48 € (90 052,93 F).

Après discussions, le conseil municipal :

- décide à l'unanimité de donner suite à cette proposition et d'acquérir ainsi les parcelles : AB 46 de 8 ares 74 et AB 47 de 9 ares 02 à 7,73 €/m²,
- précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune, demanderesse,
- mandate le Maire pour la signature de l'acte correspondant et de toutes pièces s'y rapportant en l'étude de Maîtres CREUSY-JOIGNEAULT, Notaires à Baume-Les-Dames.

3. ACQUISITION DE TABLES ET CHAISES

Le Maire propose à l'Assemblée d'acquérir des tables, chaises et chariots de tables afin d'équiper le bâtiment de l'ex-brocante.

Après discussions, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition :

- après étude des différents devis, décide de retenir l'offre moins-disante de la société Comat et Valco pour un total de 6455 € ht comprenant 25 tables, 208 chaises (96 de couleur vert-bleuté et 112 de couleur saumon) et 2 chariots de table,
- modifie le budget primitif 2005 afin d'y inscrire cette dépense en section d'investissement à l'article 2184 ; dépense financée par le suréquilibre budgétaire de la section de fonctionnement.

4. PORTAIL DE LA GENDARMERIE

Mise aux normes

Par courrier du 18/02/2005, le Groupement de Gendarmerie du Doubs informe la commune de la nécessité de mettre aux normes le portail de la brigade conformément à la nouvelle réglementation.

Après inspection technique, il s'avère que les travaux obligatoires suivants doivent être effectués :

- pose de détection de contact (à l'ouverture et à la fermeture),
- pose de détection de présence,
- mise en place d'un système d'éclairage,
- réalisation d'un marquage au sol définissant l'aire de débattement.

Montant de ces opérations : 2433,86 € ttc (2035 € ht).

Après débats, le conseil municipal demande à l'unanimité qu'une mise en concurrence ait lieu pour la réalisation de ces travaux et reste dans l'attente de nouvelles propositions chiffrées.

7. FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL) FONDS D'AIDE AUX ACCEDANTS A LA PROPRIETE EN DIFFICULTE (FAAD)

Lors de la dernière session, Jean MAILLEY avait demandé à consulter le dossier plus en détail avant décision. Après nouvel exposé, la décision est de nouveau reportée à la prochaine séance ; le conseil municipal souhaitant connaître au préalable les éventuelles aides versées par la communauté de communes pour alimenter ces fonds.

8. ROULANS.FR

Le Maire informe l'assemblée que le site communal Roulans.fr connaît un vif succès avec une fréquentation moyenne de 900 visites mensuelles et remercie vivement Yannick Thouesny, responsable bénévole du site, pour la qualité de son travail.

Après discussions, la municipalité invite les communes environnantes à y faire paraître leurs infos (manifestations ...).

9. NETTOYAGE BATIMENT EX-BROCANTE

Après exposé du Maire, il est convenu que les associations devront dorénavant, avant utilisation de la salle, déposer en mairie un chèque de caution de 47 € correspondant aux frais de 4 h de ménage. Si la salle n'est pas rendue totalement propre (ménage complet : balayage et récurage), cette caution sera systématiquement encaissée par la commune.

INFORMATIONS DU MAIRE

1. SYTTEAU : Syndicat mixte de transport et de traitement des eaux usées

Le syndicat mixte SYEAVD avait pour objet l'étude de l'assainissement de la vallée du Doubs et dans ce cadre son comité a approuvé le principe du transport de l'ensemble des eaux usées des collectivités membres vers le réseau d'assainissement de la Ville de Besançon, celle-ci assurant leur traitement à la station d'épuration de Port-Douvot.

Le Syndicat mixte « SYTTEAU » le remplace désormais pour la réalisation de ces travaux qui devraient intervenir en 2008. Il regroupe les communes et EPCI suivants : Chalèze – Chalezeule – Deluz – Laissey – Novillars – Roulans – Syndicat de Besançon – Thise - Chalezeule, Thise, Vaire-Arcier et Vaire-le-Petit.

Le conseil municipal a pris connaissance et a commenté les futurs statuts de ce syndicat qui seront prochainement validés en comité. Ont également été présentés les tableaux de répartition des frais de fonctionnement et d'investissement pour chaque commune adhérente. Cet important projet avance à grands pas.

2. Lotissement Champonot

Le Maire informe que les travaux de viabilisation suivent leur cours et que les entreprises prévoient la fin des travaux pour la fin du mois de mai.

3. Vente de lots de bois

En accord avec l'ONF, une vente de 23 lots de bois de chauffage situés à « La Chaille » et « Le Mont » aura lieu en mairie : Lundi 9 Mai à 19 heures. Le détail de la vente peut être retiré au secrétariat.

4. Réunion des assistantes maternelles

A l'initiative de Mme GOUACHON et pour répondre à la demande de plusieurs d'entre elles, une réunion des assistantes maternelles a eu lieu le 25 avril en mairie afin d'aborder leur nouvelle convention collective. 19 nounous étaient présentes sur 25.

Suite à cette rencontre et face à la difficulté d'obtenir des réponses aux questions sur cette nouvelle convention, Mme GOUACHON a sollicité auprès de la CAF la venue à Roulans d'une personne habilitée à renseigner les assistantes maternelles et leurs employeurs sur ce sujet. A également été évoquée la création d'un relais d'assistantes maternelles sur Roulans. Affaire à suivre.

5. Permanence Déclaration des Impôts

La tenue de permanences en mairie a été très appréciée par la population de Roulans et des environs, qui est venue nombreuse se renseigner avant de compléter sa déclaration d'impôts (69 personnes reçues).

Le conseil municipal adresse ses vifs remerciements à M. François LAMARCHE qui a assuré ces permanences bénévolement et précise son souhait d'encourager à l'avenir ce type de services d'assistance à la population.

6. Initiation à l'informatique

M. LAMARCHE se propose également de dispenser bénévolement des cours d'initiation à l'informatique pour les adultes débutants : micro-informatique, traitement de texte et internet.

Un avis sera distribué dans les boîtes aux lettres à ce sujet et le planning des cours sera fixé par M. Lamarche en fonction de ses disponibilités et de celles de ses futurs élèves.

DATES A RETENIR :

Samedi 14 mai	Pose définitive et inauguration du clocheton La population est cordialement invitée à y assister
Dimanche 22 mai	Jeu de piste multisports organisé par la CCVA avec une épreuve à Roulans (combles bâtiment de la mairie)
Jeudi 26 mai	Prochaine session du conseil municipal

Le Maire,
A. JACQUOT